

**SESSION
DU
14 mai 2002**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

Ouverture de la session et constatation des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 14 mai 2002, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires : Mmes Jacqueline Asselin
Lise Blackburn
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Chrystiane Jean
Diane Perron
Diane Tremblay
Élaine Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Gilles Cardinal
Charles Lavoie
Rémy Simard

Commissaires représentants des parents : M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également présents : MM. Claude Dauphinais, directeur général
Eudore Chouinard, directeur général adjoint
Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées : Mmes Sylvie Belzile
France Gagné
Denise Hudon
M. Michel Girard

CC-2002-116
Ordre du jour

Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2002-117
Procès-verbal du
23 avril 2002

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 23 avril 2002, en apportant les corrections suivantes :

Rayer les noms des commissaires Ruth Gagnon et Rémy Simard, en les ajoutant à la liste des absences motivées.

ADOPTÉE

CC-2002-118
Courrier du 24 avril
au 2 mai 2002

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, au cours de la période du 24 avril au 2 mai 2002.

De plus, Mme la présidente fait lecture d'une lettre de remerciements adressée à la Commission scolaire par la présidente du Comité organisateur du Colloque régional du Comité de parent « S'informer pour mieux guider » qui s'est tenu à Chicoutimi, le 6 avril dernier. Y sont soulignés le « professionnalisme et la participation intéressée de la Commission scolaire aux activités tant financières qu'humaines du colloque ».

CC-2002-119
Amendement /
services éducatifs
dispensés

ATTENDU la résolution CC-2002-025 qui a permis d'adopter les « Services éducatifs dispensés pour l'année scolaire 2002-2003 »;

ATTENDU les places disponibles à l'école Ste-Claire;

ATTENDU la pertinence de répartir équitablement le nombre de groupes entre les écoles;

ATTENDU la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes;

Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
Et résolu :

D'AMENDER le document « Services éducatifs dispensés en 2002-2003 » afin de maintenir l'enseignement intensif à l'école Ste-Claire.

ADOPTÉE

CC-2002-120
Plan d'effectifs / per-
sonnel de soutien /
2002-2003

ATTENDU le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs 2002-2003 et les recommandations touchant les postes du personnel de soutien autre que EHDAA et service de garde;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif de gestion à l'effet de donner suite à ce projet;

ATTENDU la recommandation du comité de services des ressources humaines de donner suite à ce projet;

Il est proposé par M Rino Beaulieu
Et résolu :

Que le projet de planification des effectifs 2002-2003 du personnel de soutien (autre que EHDAA et service de garde) soit accepté tel que déposé en un document daté du 29 avril 2002 et son annexe concernant les effectifs en conciergerie;

D'abolir, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

De maintenir ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2002-121

Plan d'effectifs / personnel professionnel / 2002-2003

ATTENDU le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs 2002-2003 et les recommandations touchant les postes de professionnels;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif de gestion à l'effet de donner suite à ce projet;

ATTENDU la recommandation du comité des services des ressources humaines de donner suite à ce projet;

Il est proposé par Mme Diane Perron

Et résolu :

Que le projet de planification des effectifs 2002-2003 du personnel professionnels soit accepté tel que déposé en un document daté du 29 avril 2002;

De modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

De maintenir ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications, notamment, en ce qui concerne les postes d'animation de vie spirituelle et communautaire au primaire.

ADOPTÉE

CC-2002-122

Politique de dotation du personnel / dépôt pour consultation

Après que le directeur du service des Ressources humaines, M. Pierre Imbeault, eut fourni des explications supplémentaires, et après échanges et discussions

Il est proposé par Mme Diane Durand

Et résolu :

D'ACCEPTER le dépôt du projet de politique de dotation de personnel et d'autoriser sa diffusion pour fin de consultation auprès des divers organismes concernés

ADOPTÉE

CC-2002-123

Formation / comité de sélection / poste d. g. a.

Après échanges et discussions,

ATTENDU l'ouverture du poste de directeur général adjoint (services éducatifs adultes et service aux entreprises) ;

ATTENDU qu'il y a lieu de former un comité de sélection ;

Il est proposé par M. Charles Lavoie

Et résolu :

Que ledit comité de sélection soit formé comme suit :

Madame Liz S.-Gagné, présidente,
Madame Diane Perron, vice-présidente,
Madame Sonia Desgagné, commissaire,
Monsieur Claude Dauphinais, directeur général.

ADOPTÉE

Auparavant, sur proposition de Mme Diane Durand, Mme Sonia Desgagné avait accepté de siéger comme autre représentante du Conseil des Commissaires sur ledit comité de sélection

CC-2002-124
Actes d'établissement /
2002-2003

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 6 mai 2002;

concernées;

ATTENDU les consultations faites auprès des différentes instances

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
Et résolu :

QUE la Commission scolaire accepte les actes d'établissements tels que soumis à la consultation, en y apportant les corrections suivantes :

Polyvalente Fréchette - ajouter : Classe adaptée (primaire et secondaire)

Abrogation de l'acte d'établissement de l'école Marguerite d'Youville ; elle devient une bâtisse additionnelle à l'école l'Horizon.

ADOPTÉE

CC-2002-125
Plan triennal de répartition et de destination des immeubles / 2002-2003

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 6 mai 2002;

concernées;

ATTENDU les consultations faites auprès des différentes instances

Il est proposé par Mme Diane Gauthier
Et résolu :

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année scolaire 2002-2003 soit accepté tel que présenté en un document daté du 26 mars 2002 par la direction du Service des ressources matérielles.

ADOPTÉE

CC-2002-126
Entretien ménager
2002-2003 / orientation

ATTENDU la recommandation positive faite par le Comité du service des ressources matérielles, élargi, lors d'une réunion tenue le 30 avril 2002;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu
Et résolu :

D'accepter les orientations suivantes quant à la mise en place de mesures administratives applicables aux écoles, centre et services, et jugées susceptibles de réduire pour la prochaine année, les dépenses en entretien ménager de près de 150 000 \$:

–La poursuite des démarches entreprises l'an passé, concernant l'utilisation des produits d'entretien ménager, et la diminution des coûts ;

–Qu'en situations de locations et de prêts de salle, la rémunération faites aux employés concernés soit effectuée selon la modalité du versement en argent et non en temps compensé ;

–Également, qu'en situations d'activités étudiantes, la rémunération devant être faite aux employés concernés soit effectuée selon la modalité du versement en argent et non en temps compensé.

ADOPTÉE

CC-2002-127
Demande de programme / information aérienne

ATTENDU qu'au regard de la dynamique actuelle de la diminution de la population des régions au profit des grands centres, le défi de nos organisations est de développer des programmes pouvant freiner ces migrations en donnant la possibilité à nos jeunes de combler des emplois spécialisés disponibles en région ;

ATTENDU que de par notre situation géographique, les domaines du transport routier, ferroviaire, aérien et même maritime sont une source importante d'emploi ;

ATTENDU que les programmes de formation du secondaire reliés à ces secteurs se sont bien développés dans notre région, surtout au niveau du transport routier (urbain et forestier).

Il est proposé Mme Sonia Desgagné et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay demande au ministère de l'Éducation l'autorisation pour l'obtention d'un programme d'études à la carte des enseignements professionnels «Information aérienne (5150)» et que le directeur général adjoint des Services éducatifs adultes soit autorisé à signer ledit protocole pour et au nom de la Commission scolaire.

ADOPTÉE

CC-2002-128
Toiture / école Lafontaine / contrat

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Diane Tremblay Et résolu :

D'accorder le contrat de réfection des bassins # 5, #9 et #14 de la toiture de la polyvalente Lafontaine, à Toitures Multi-concept Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 61 889,99\$ toutes taxes incluses, et de déléguer la présidente et le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2002-129
Toiture / polyvalente La Baie / contrat

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Diane Durand Et résolu :

D'accorder le contrat de réfection des bassins # A1, A6, A11, A13 ET E2 de la toiture de la polyvalente de la Baie, à Poly-Toiture, le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 341 624,25\$ toutes taxes incluses, et de déléguer la présidente et le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2002-130
Toiture / école Charles-Gravel / contrat

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean Et résolu :

D'accorder le contrat de réfection des bassins 3 – 4 – 5 et 14 de la toiture de la polyvalente Charles-Gravel, à Toitures Jules Chabot Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 279 970,86\$ toutes taxes incluses, et de déléguer la présidente et le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2002-131
Système de climatisation, bloc A —
Dominique Racine /
contrat

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu
Et résolu :

D'accorder le contrat de réfection du système de climatisation du secteur A, de la polyvalente Dominique-Racine, à Poly Tuyauterie Inc. le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 35 017,06\$ toutes taxes incluses, et de déléguer la présidente et le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2002-132
Nomination de délégué
/ Société GRICS

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom,

Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
Et résolu :

QUE monsieur Claude Dauphinais en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents,

QU'EN cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Michel Simard, directeur du service des ressources financières et de l'informatique, soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat,

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'Assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE

CC-2002-133
Sujet reporté

Par la suite, il est convenu de reporter à la prochaine session du Conseil, l'étude et l'adoption d'amendements à la présente politique de la Commission scolaire, concernant l'éligibilité et l'accessibilité de élèves jeunes au transport scolaire.

CC-2002-134
Tonte de gazon /
contrat

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
Et résolu :

D'accorder le contrat de tonte des pelouses pour les écoles et centres de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay aux plus bas soumissionnaires conformes pour les années scolaires 2002, 2003 et 2004, selon le document proposé par la direction du Service des ressources matérielles.

ADOPTÉE

CC-2002-135
Économie d'énergie /
contrat

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 6 mai 2002 ;

ATTENDU la résolution du Conseil des commissaires du 9 janvier 2001 portant le n° CC-2001-009 ;

ATTENDU le résultat positif obtenu à ce jour ;

Il est proposé par M. Rémy Simard

Et résolu :

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay complète le projet d'investissement en économie d'énergie et ce, à compter de juin 2002, conditionnellement à l'acceptation d'une demande d'aide liée au programme d'appui financier pour l'amélioration des bâtiments, par l'organisme Ressources Naturelles Canada (Programme d'initiative des innovateurs énergétiques(I.I.E.))

ADOPTÉE

CC-2002-136
Mandat au directeur
général

Les membre du Conseil sont informés par le directeur général, d'une démarche légale amorcée par l'Association des directeurs et directrices d'établissements auprès du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay et de ses représentantes et représentants. Il s'agit d'une mise en demeure datée du 14 mai 2002 visant à ce que l'organisme syndical se rétracte immédiatement des propos parus dans l'édition du 2 mai dernier, du bulletin d'information « Ici SES ».

- Les membres du Conseil reçoivent une copie des documents suivants :
- Textes parus dans les éditions du bulletin d'information « Ici SES », du 20 septembre 2001 et du 2 mai 2002 ;
- Mise en demeure adressée par le Syndicat de l'Enseignement du Saguenay, en date du 8 avril, à l'endroit du directeur de l'école Fréchette ;
- Lettre adressée au directeur général, M. Claude Dauphinais, en date du 14 mai 2002, par les procureurs de l'Association des directeurs et directrices d'établissement du Saguenay-Lac-St-Jean.

Après échanges et discussions,

ATTENDU la demande d'intervention signifiée au directeur général, par les procureurs mandatés par l'Association des directeurs et directrices d'établissement du Saguenay-Lac-St-Jean, en date du 14 mai 2002;

ATTENDU qu'il y est demandé à « la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de prendre immédiatement des mesures énergiques devant toutes les instances appropriées afin, non seulement de faire cesser de la part du Syndicat de l'enseignement du Saguenay et de ses représentants et représentantes, la diffamation, les représailles et le harcèlement dont sont victimes nos membres mais également, de demander à ce que les personnes responsables soient condamnées à indemniser nos membres en raison des dommages subis par ceux-ci »;

Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin

Et résolu :

CC-2002-136Mandat au directeur
général (suite)

DE DONNER un mandat au directeur général afin qu'il entreprenne toutes les démarches nécessaires pour assurer le suivi à la demande des directions d'établissements et de donner mandat aux procureurs de la Commission scolaire de prendre toutes les mesures appropriées, y compris celle de déposer un grief patronal.

ADOPTÉE

Par la suite, Madame la présidente fait savoir qu'elle trouve très décevant de constater que deux organismes en soient rendus à se parler par l'intermédiaire de mises en demeure. Jusqu'à ce jour, poursuit-elle, la Commission scolaire en étant proactive malgré le contexte de difficultés financières a réussi à trouver les moyens nécessaires pour offrir des services de qualité aux élèves. Lors de la dernière session du Conseil, des représentants et représentantes du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay, accompagnés, sont venus pour se faire entendre sans toutefois attendre une réponse de la part des représentants de la Commission. Doit-on comprendre, par ce geste, que leur présence se voulait une action introduisant ou préparant d'autres actions? De toute façon, de préciser Mme Gagné, la situation ne peut en demeurer là.

Par la suite, les membres du Conseil donnent mandat à la présidente et à la direction générales de rencontrer dès que possible, les représentants et les représentantes du Syndicat, pour tenter de rétablir la situation, dans les meilleurs délais

CC-2002-137

École Ste-Bernadette

Les membres du Conseil reçoivent une copie d'un projet relatif à l'agrandissement de l'école Sainte-Bernadette se concrétisant par l'ajout d'un local polyvalent pour loger le service de garde de l'école.

Le coût estimé du projet de réalisation des travaux est de 150 000 \$. Il est prévu que le surplus accumulé de 60 000 \$ du service de garde servira à couvrir dans l'immédiat une partie des coûts, un emprunt de 90 000 \$ étant sollicité auprès de la Commission qui serait remboursée sur une période de 5 ans à raison de 18 000 \$ par année.

Après que le directeur du service des ressources matérielles eut fourni des explications supplémentaires, que le directeur général adjoint des services éducatifs jeunes eut fait part de statistiques relatives aux prévisions de clientèle scolaire du secteur concerné, et après échanges et discussions;

ATTENDU la demande faite par le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Bernadette concernant un projet d'agrandissement de l'école consistant à l'ajout d'une local polyvalent;

ATTENDU les échanges et discussions tenues au sujet de ce projet lors de la dernière réunion du comité de service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Diane Perron

Et résolu :

DE consentir à la réalisation du projet d'agrandissement de l'actuelle école Sainte-Bernadette présenté par le Conseil d'établissement de ladite école;

D'AUTORISER le directeur du service des ressources matérielles à faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet ;

D'AUTORISER le directeur du services des ressources financières à compléter les démarches nécessaires pour assurer le financement dudit projet.

ADOPTÉE

CC-2002-138
Rapport de la présidente

Mme la présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours.

- ☐ **Le 24 avril 2002 :**
 - * Signatures de contrats de vente de terrains à la Baie.
 - * Rencontre avec le directeur général.
 - ☐ **Le 3 mai 2002 :**
 - * Rencontre avec le député Stéphane Bédard sur différents dossiers de la Commission scolaire.
 - ☐ **Le 6 mai 2002 :**
 - * Rencontre avec madame Réjeanne Bouchard du Centre de formation intégrée.
 - ☐ **Le 7 mai 2002 :**
 - * Rencontre avec le directeur général sur différents dossiers.
 - ☐ **Le 8 mai 2002 :**
 - * Rencontre du Comité de sélection «Coordonnateur/Coordonnatrice au service des ressources humaines».
 - ☐ **Les 9 et 10 mai 2002 :**
 - * Participation au Colloque «Les Défis de l'école publique».
 - ☐ **Les 10 et 11 mai 2002 :**
 - Assemblée extraordinaire et assemblée générale de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.
-

CC-2002-139
Rapport de la direction générale

Le directeur général présente un bref compte-rendu de représentations ou d'interventions faites au cours des derniers jours :

- * **Le 26 avril 2002 :**
 - * Réunion du CPNCF (Montréal) à titre de représentant de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.
 - * **Le 2 mai 2002 :**
 - * Réunion du CPNCF (Québec) à titre de représentant de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.
 - * Rencontre avec la direction de la polyvalente Fréchette et des représentants des enseignants et enseignantes.
 - * **Les 9 et 10 mai 2002 :**
 - * Participation au colloque «*Les Défis de l'école publique*».
 - * **Les 10 et 11 mai 2002 :**
 - * Assemblée générale de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.
-

CC-2002-140
Rapports de comités de services

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance des rapports de réunions de comité de services suivants :

Comité de services des ressources matérielles
(réunion 9 avril 2002);

Comité des services des ressources humaines
(réunion du 19 mars 2002);

CC-2002-141
 Contrôle budgétaire
 au 30 mars 2002 /
 rapport

Le directeur du service des ressources financières et de l'informatique, M. Michel Simard, dépose et commente le rapport sur le contrôle budgétaire, tel qu'établi au 30 mars 2002. En résumé, le rapport fait ressortir les conclusions suivantes :

-Déficit accumulé au 30 juin 2001	(2 236 292 \$)
-Récupération budgétaire prévue révisée	<u>1 414 673 \$</u>
-Déficit accumulé prévue révisé au 30 juin 2002	(822 219 \$)

La récupération budgétaire à venir pour l'année 2002-2003 serait ainsi de 822 219 \$, ce qui indique que la Commission respecterait le plan de redressement budgétaire, puisque celui-ci avait prévu une récupération de 872 693 \$, de conclure M. Simard.

Le directeur général fait mention que ce sont des prévisions qui s'avèrent positives pour la Commission et rappellent que les mesures contenues dans le plan de redressement budgétaire avaient été judicieusement énoncés en vue de limiter les effets directs sur la clientèle étudiante. Pour sa part, Madame la présidente conclut que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay entend poursuivre sa mission et garder le cap sur l'objectif de maintenir la taille de l'organisation en relation étroite avec son bassin de clientèle tout en conservant de hauts standards de qualité pour les services éducatifs dispensés à la clientèle étudiante du territoire.

CC-2002-142
 Dossier « Fibre optique » / le point

Le directeur du service des ressources financières et de l'informatique fait le point sur le dossier de projet d'implantation d'un réseau de fibre optique impliquant la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire de la Jonquière et la Municipalité régionale de comté du Fjord.

Monsieur Simard fait savoir que la Commission scolaire est en attente de propositions de services de la part de trois fournisseurs : Vidéotron, Tell-Tech et Bell-Canada. Ces propositions devraient parvenir à la Commission au plus tard, le 27 mai prochain.

De plus, M. Simard fait savoir qu'on est toujours dans l'attente de la politique gouvernementale en matière de réseaux à larges bandes passantes (fibre optique).

CC-2002-143
 CFIE

En réponse à une intervention de M. Rémy Simard, commissaire, le directeur général adjoint des services éducatifs adultes, M. Bertrand Tremblay, fait le point sur l'incident survenu en mai dernier à l'école Sainte-Cécile qui loge présentement le centre de formation et d'intégration à l'emploi (CFIE). Les bris d'équipements occasionnés par le comportement agressif de l'élève sont peu considérables et peu étendus. Les mesures ont été prises par la direction du centre pour venir en aide à l'élève concerné de cette école-entreprise, pour apporter un soutien au personnel et pour assurer le contrôle et la sécurité des lieux.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général